



1. Dénomination de la fonction

Aide soignant / aide-soignante HUG

Code fonction

7.03.013

2. But de la fonction

Sous la responsabilité du personnel soignant diplômé et en collaboration avec l'équipe soignante, contribuer à dispenser les soins et assumer des tâches d'intendance dans l'environnement direct de la /du bénéficiaire de soins. Etre au service de la /du bénéficiaire de soins et lui offrir des prestations individualisées répondant à ses besoins, quel que soit son âge ou son état de santé.

3. Description de la fonction

Dans le cadre de ses compétences, l'aide-soignant-e :

- effectue seul-e ou en assistant le personnel soignant diplômé, des soins concernant le soutien et la suppléance dans les activités de la vie quotidienne, l'accompagnement de la /du bénéficiaire de soins et de son entourage, les activités de réadaptation, de maintien et promotion de la santé, de prévention des maladies et accidents, les tâches hôtelières, ménagères et de maintenance;
- exécute les tâches déléguées en respectant les directives en vigueur et les principes de sécurité, d'efficacité, de confort et d'économie;
- organise son travail en fonction des tâches qui lui sont déléguées et des priorités;
- transmet au personnel soignant diplômé toute observation relative à un changement de l'état et/ou du comportement de la /du bénéficiaire de soins ainsi que tout incident le/la concernant;
- participe activement au travail en équipe et à l'atteinte des objectifs pour la/le bénéficiaire de soins et de l'unité/secteur, propose des améliorations dans le cadre de ses activités et collabore avec les autres professionnels de la santé;
- participe à l'encadrement du nouveau personnel;
- intègre dans son travail les mesures visant à protéger sa propre santé en utilisant les moyens à disposition;
- actualise et approfondit ses connaissances professionnelles;
- respecte les directives en vigueur dans la maintenance, l'entretien, le nettoyage, la désinfection du matériel et l'évacuation des déchets;

4. Exigences de la fonction

Certificat d'aide-soignant-e reconnu par la Croix-Rouge Suisse

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	D
	D	B	D	C	D	Cl. max. 07
Points	15	4	21	11	20	Total 71